

n° 28
déc.
jan.
fév.
2017

CHALONNES

MAGAZINE



30^E FESTIVAL BD EN FÉVRIER

OUVERTURE DU CABINET DES CURIOSITÉS
DU PROFESSEUR BOUTON LE 10 FÉVRIER

DOSSIER : RUES, BÂTIMENTS COMMUNAUX...
Point sur l'accessibilité à Chalonnes

*Estimote
MAGAZINE*



CHALONNES

ambulance

contact@ambchalonnnes.fr

02 41 78 01 21

Une équipe à votre service

Vous avez le libre choix de votre ambulancier, personne ne peut vous l'imposer

TAXIS CHALONNES

VÉHICULE 9 places & T.P.M.R. (Transport de Personne à Mobilité Réduite)
Pour tous vos déplacements : médicaux, personnels ou professionnels

4bis, rue Gutenberg 49290 CHALONNES • contact@taxischalonnnes.fr



Services à la personne à domicile

- Livraison des courses
- Garde d'enfants (+3 ans)

Entretien de la maison
Repassage



Tél. : 02 41 68 07 60 ou 06 27 64 24 70 ou 06 50 67 31 50
Chalonnnes/Loire - www.dutempslibre.fr - dutempslibre@gmail.com

50% de réduction ou de crédit d'impôt - CESU acceptés

Vue panoramique sur la Loire

Restaurant
Le Bistrot
des Quais



19 Quai Gambetta
49290 Chalonnnes-sur-Loire
06.29.65.19.53 / 02.41.78.25.21

Votre opticien
citoyen
Optic 2000
soutient



Vous aussi,
faites un don à
AFITELETHON
pour soutenir
la recherche.

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

J.Y. CHUPIN

CHALONNES/LOIRE

02 41 78 01 29

CHARCUTERIE - TRAITEUR



Clair et Cyril
Bertaud

Carte
spéciale fêtes

Repas de famille • Réceptions • Cocktails • Buffets

37, rue Fatic Fauly 49290 CHALONNES s/LOIRE
www.charcutier-traiteur-bertaud.fr Tél. 02 41 78 01 43



CHALONNES-SUR-LOIRE
14 rue Carnot

OUVERTS À TOUS



Tél. 02 41 57 66 70

Tél. 02 41 57 66 74

Information sur
www.lesopticiensmutualistes49-53.fr

Information sur
www.auditionmutualiste.fr

Ouvert du Mardi au Vendredi :
9 h 30 - 12 h 30 et 14 h - 19 h
Samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h
Fermé le Lundi

Ouvert lundi de 14 h - 18 h
du Mardi au Vendredi :
9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h
Fermé le Samedi

COUVERTURE - ZINGUERIE

Plomberie - Chauffage - Électricité - Ramonage
Énergies renouvelables

S.A.R.L. BERNIER - ALLIOT

NEUF et RÉNOVATION - INSTALLATIONS - DÉPANNAGE



25 rue des Rouleaux
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél : 02 41 78 20 50
Fax : 02 41 80 47 62
henri.bernier@orange.fr



3, Place des Halles

www.proxiconfort-baudouin.fr 49290 CHALONNES SUR LOIRE - 02 41 78 06 90

BAUDOUIN
ETS

ESPACE ARTISANAL

Électricité • Plomberie
Chauffage
Énergies renouvelables

3, rue de l'Éperonnerie - ZI

LUMINAIRES & DECO



4, Place des Halles



TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

MENUS
de Fêtes

Délices de la mer

Penser à commander vos plateaux

Chalonnnes sur Loire
02 41 78 22 06

www.ledriveintermarche.com

OUVERT LE DIMANCHE MATIN



cuisine
traditionnelle
produits frais

Acces Mode

Prêt à porter Femme & Homme - Accessoires

Les petites folies de Noël!!

OUVERT
lundi 19 décembre
9h30-12h/14h-19h

Pour Noël OFFREZ
des cadeaux uniques

f Acces Mode
www.accesmode-49.com

13 rue Carnot CHALONNES - 02 41 74 54 52
7 rue de la Lime BEAUPRÉAU - 02 41 63 65 60

Davy Pierrick PAYSAGISTE

15 ANNÉES D'EXPÉRIENCE

De la conception à l'aménagement

CRÉATION - ENTRETIEN

MAÇONNERIE PAYSAGÈRE

Dallage - Pavage - Muret - Parement

Emmarchement - Clôture - Bassin

09 81 62 33 90

info@charlyse-paysage.fr

06 50 71 35 06

Chalonnnes sur Loire
7 rue du coteau Moreau



Édito



CHALONNES
SUR-LOIRE

Loire Layon Aubance,
Notre nouvelle communauté de
communes au 1^{er} janvier 2017

La communauté de communes Loire Layon fusionnera au 1^{er} janvier 2017 avec les communautés de communes Loire Aubance (Brissac) et des Coteaux du Layon (Thouarcé), pour former une nouvelle communauté de près de 57.000 habitants, située dans la deuxième couronne angevine, au Sud de l'agglomération.

C'est une réforme importante, engagée depuis 2014, pour mieux répondre aux évolutions du monde : assurer des **services publics de qualité et de proximité**, exercer de **nouvelles compétences**, mener des projets à plus grande échelle, rendre **plus attractif et plus visible** notre territoire vis à vis du **monde économique et du tourisme**.

L'équipe municipale Chalonnaise a été très active dans cette réforme, sous la houlette de **Marc Schmitter**, Président de notre comcom Loire Layon et, par ailleurs, mon adjoint à Chalonnais. Il a préparé cette mutualisation et ce regroupement, en lien étroit avec les Présidents des Coteaux du Layon et de Loire Aubance. Les élus Chalonnais ont été présents dans l'ensemble des groupes de travail préparatoires, animés par nos valeurs de **solidarité, d'équité, de proximité et notre dynamisme**. Et nous continuerons à être pleinement acteurs car il reste beaucoup à faire : préparation du transfert des services techniques communaux à la comcom, réflexion sur le transfert éventuel des compétences petite-enfance et jeunesse, équipements sportifs, culture etc...

Nous resterons à vos côtés et votre relais au sein de la nouvelle comcom Loire Layon Aubance.

Cette nouvelle collectivité doit être animée par un **esprit communautaire**, exister par le groupe, par l'ensemble des élus. **Chaque commune y a sa place** comme une équipe sportive, dans un esprit d'équipe.

A l'image du thème que nous avons choisi en 2017 pour Chalonnais : après l'année de la biodiversité chalonnaise en 2016, voici **l'année du sport !** Un thème tourné vers le **bien-être, l'esprit d'équipe et aussi le dépassement de soi**.

Je vous souhaite une très belle fin d'année et de joyeuses fêtes.

STELLA DUPONT
Maire de Chalonnais-sur-Loire,
Conseillère Régionale des Pays de la Loire

Hôtel de Ville
BP 40 088
49290 Chalonnais-sur-Loire
Tél. 02 41 74 10 81

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Stella Dupont, maire de Chalonnais

RÉDACTEUR EN CHEF
Philippe Ménard, élu en charge
de la communication

RÉDACTION
Service communication, services communaux

CRÉDITS PHOTOS
Mairie de Chalonnais, associations,
Dorian Angot

RÉALISATION ET CRÉATION
i10 Groupe, Angers

RÉGIE PUBLICITAIRE
Myriam Bouchaud, Chaudefonds-sur-Layon

IMPRESSION
LGL Imprimerie, Trélazé

TIRAGE
3 500 exemplaires
ISSN en cours

POUR COMMUNIQUER
dans le prochain numéro
du magazine de mars 2017 :
communication@chalonnais-sur-loire.fr

INVITATION

VŒUX DU MAIRE

Stella Dupont, Maire de Chalonnais, et le Conseil municipal, vous donnent rendez-vous le mardi 10 janvier pour la cérémonie des vœux du Maire. Ce temps d'échanges est l'occasion de parler de l'année qui vient de s'écouler, d'évoquer les projets pour 2017, et de partager la galette.

Mardi 10 janvier, Halle des Mariniers, à partir de 19h.

QUARTIER : DU MARAIS

Le quartier commercial du Marais poursuit son développement avec la construction d'un 2^e bâtiment de 2 200 m². De nouveaux commerces et services ouvriront au printemps 2017 : Totem (bazar), Utechno (Hifi, Tv, électroménager), cabinet paramédical (sages-femmes, pédicure-podologue, orthophonistes, étio-pathe).



5^E RENCONTRES POUR L'EMPLOI LE 2 FÉVRIER

Rendez-vous désormais incontournable de l'emploi, les Rencontres du Loire Layon se dérouleront le jeudi 2 février de 9h à 13h, salle Beausite à Saint Georges sur Loire.

Avec plus de 50 partenaires présents, des offres d'emploi et de formation, des conseils, des informations, les Rencontres pour l'Emploi sont ouvertes à tous. N'oubliez pas votre CV !

Contact : 02 72 79 85 46
alexandre.rousseau@loirelayonaubance.fr



ÉCONOMIE

2^E HAIR

Katia Signonneau, coiffeuse à la Jumellière depuis 7 ans et originaire de Chalonnnes, ouvre son 2^e salon de coiffure place des Halles (anciennement Y bis salon). Avec Alexandra et Amandine, elle accueille et conseille une clientèle homme, femme, enfants, avec ou sans rendez-vous. Le plus : une gamme de produits naturels ou classiques selon les envies (shampoings, soins...).

2^e Hair

15 place des Halles
02 41 44 67 91

Ouverture le mardi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 19h, le samedi de 8h à 16h30.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE 2^E ÉDITION JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE

L'association « *Le Magasin des Créateurs* » organise la 2^e édition de sa boutique éphémère de Noël à Chalonnnes. L'association a pour objectif de promouvoir l'art et l'artisanat situés dans Chalonnnes et ses environs, de permettre à l'ensemble de ces acteurs de se regrouper pour faire connaître et partager leur savoir-faire, mutualiser leurs compétences.

Magasin ouvert jusqu'au 24 décembre mardi, mercredi, vendredi et samedi de 10h à 19h.
Rue du Vieux Pont – 06 83 14 66 21



ANIMATION DU MARCHÉ EN DÉCEMBRE

Les commerçants du marché vous accueillent les 6, 13 et 20 décembre lors de leur animation de Noël, en partenariat avec l'Office de Tourisme et la Municipalité. Chaque client qui achète sur le marché reçoit un ticket qui lui permet de retirer le jour même un lot à l'Office de Tourisme. Plus vous avez de tickets, plus le lot est important. Et ne repartez pas sans avoir rempli le bulletin de participation pour remporter de nombreux autres lots lors du tirage au sort le 20 décembre à 13h.



LIBRAIRIE ÇA DÉMARRE FORT

La librairie « *Le renard qui lit* » a ouvert ses portes en octobre. Depuis, « *ça ne désemplit pas* », se réjouit Marie Voisin. « *Des gens me remercient même d'avoir ouvert une librairie* ». Particuliers, collectivités, bibliothèques, tout le monde est ravi d'avoir retrouvé une librairie de proximité.

Et au Renard qui Lit il y a de tout, de belles cartes et cartes postales, des livres pour les adultes et pour les enfants, un rayon BD qui connaît un succès fou. Et ce que vous ne trouverez pas sur place, Marie le commande.

Le Renard qui Lit

11 place de l'Hôtel de Ville
02 41 91 35 18

www.facebook.com/marie.librairiechalonnnes



DÉE ATELIER LE TRAVAIL DE LA MATIÈRE

Dorothee Arnault est une passionnée qui adore travailler les matières, les tissus, le bois flotté. Elle aime le crochet, les accessoires, la décoration, les couleurs. Elle a ouvert « Dée Atelier » à Chalonnnes en septembre. Au gré de ses inspirations, elle crée au crochet des sacs, tentures murales, décorations d'intérieur, écharpes, accessoires pour la chambre d'enfant, plaids et autres cadeaux naissance, paniers, mais pas seulement. Elle propose aussi des expositions à domicile, des créations sur commande en fonction des goûts de ses clients.

Elle expose son artisanat à la Boutique éphémère jusqu'au 24 décembre, rue du Vieux Pont.

Dée Atelier
06 83 89 25 50
contact@atelierdedee.fr
www.atelierdedee.fr

CHRISTIAN OSSEY, CHEF TRAITEUR À CHALONNES

Après un cursus en école hôtelière, Christian Ossey a multiplié les expériences en France et à l'étranger : restaurants haut de gamme, brasseries, il a également été sommelier, cuisinier pour des traiteurs. Il a ensuite eu envie de se mettre à son compte, un très bon choix car son carnet de commandes est bien rempli.

Fêtes de famille, mariages, repas entre amis, anniversaires, cocktails, inaugurations... Christian mise sur la qualité et propose une cuisine de saison, élaborée avec des produits locaux (fruits, légumes, viandes, pain...). Tout est fait maison, de l'apéritif au dessert. Il n'a pas de carte prédéfinie. Selon vos événements, il vous propose des saveurs, vous conseille sur les vins, s'adapte à vos goûts, vos envies et à votre budget. Il cuisine chez vous ou dans son labo et vous livre sur le lieu de l'événement. Il peut également mettre à disposition son matériel de maintien au chaud.

Vous pouvez également le retrouver tous les mardis midi dans les locaux de l'Auberge place des Halles pour déguster tartines et burgers.

Christian Ossey
Traiteur chef à domicile
Particuliers et entreprises
06 82 90 96 44
christiam720@gmail.com



HYPNOTHÉRAPIE

Nadège Fleurie est hypnothérapeute praticienne et s'est installée à Chalonnnes en juin dernier. Elle travaille notamment avec des médecins qui s'associent souvent les services de cette méthode douce d'accompagnement.

Nadège intervient par exemple en complément d'un traitement, pour gérer le stress, une douleur physique ou psychosomatique, douleurs chroniques ou aiguës, une perte de confiance en soi ou une dépression, un arrêt du tabac ou lutte contre les addictions, la gestion du stress, des phobies... Les applications sont nombreuses. Nadège Fleurie adapte la technique de soin à chaque personne.

Nadège Fleurie
22 rue Carnot
06 32 49 44 18



REPORTAGE 360 L'IMMOBILIER INNOVE

Laurent Marchand propose aux vendeurs d'un bien immobilier un nouveau concept original qui consiste à mettre en place un contrat de service avec un ensemble de prestations (réalisation d'une visite virtuelle à 360°, multidiffusion de l'annonce du propriétaire sur des portails internet dédiés...). Cette prestation n'est due par le vendeur que lorsque le bien est vendu.

www.reportage360.fr

Nouveau concept

REPORTAGE 360

L'immobilier sans frais d'agence



L'Épicerie a déménagé au 9 rue Carnot dans les anciens locaux de Deci Dessous.
Tél : 02 41 68 20 81. Ouvert du mardi au dimanche midi.

Retrouvez désormais le studio de tatouage
Thème Peau (06 13 18 19 19 - www.tatouage-themepeau-49.com) /
SH Tattoo Création (06 28 23 56 15 - www.sh-tattoocreation.fr) au
31 rue du Vieux Pont



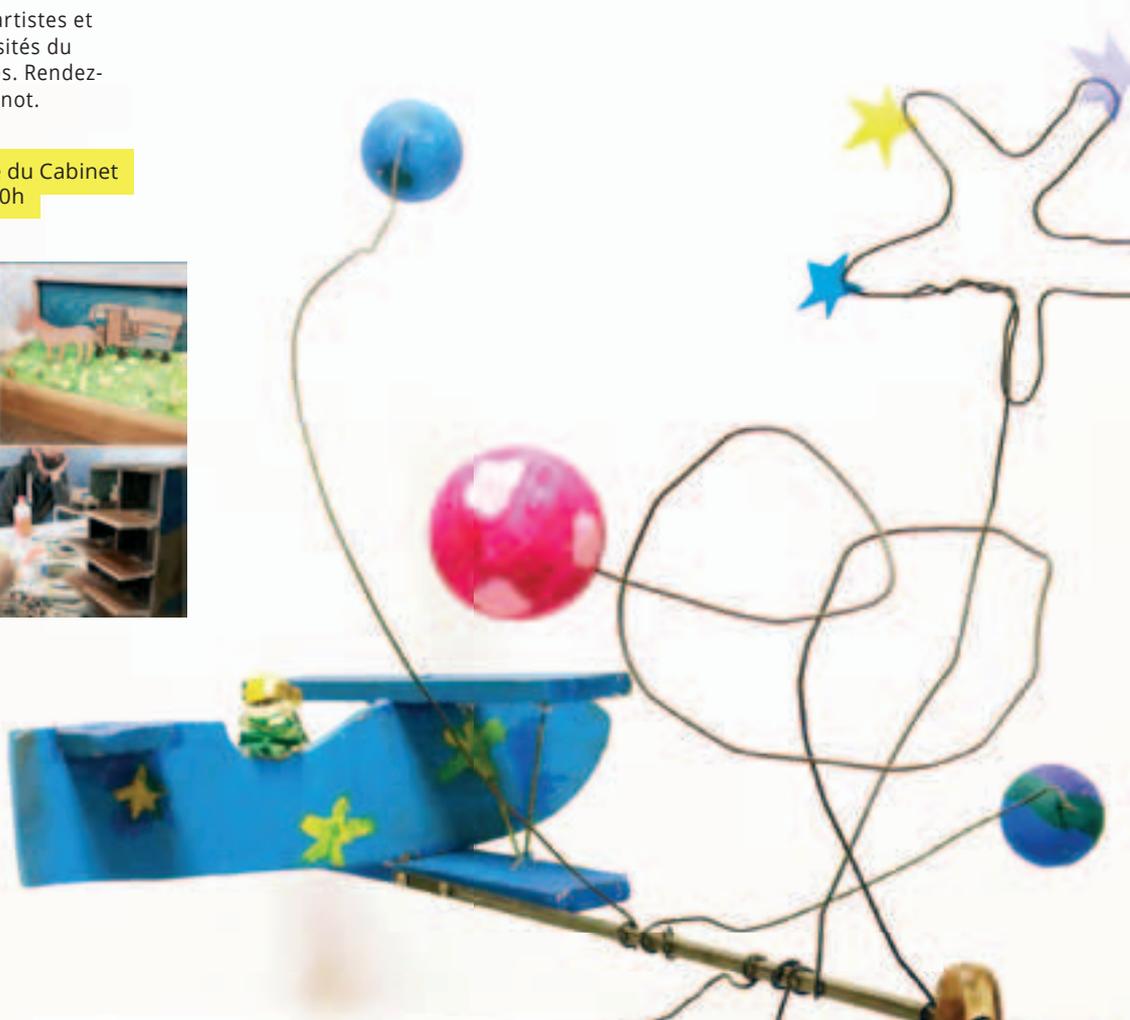
Les cycles Lefrançois
déménagent 2 avenue Jean
Robin dans un local plus grand
avec un stationnement facilité.
Tél. : 02 41 47 00 90. [http://
cycleslefrancois.canalblog.com/](http://cycleslefrancois.canalblog.com/)



OUVERTURE DU CABINET DES CURIOSITÉS

Après plusieurs mois de travail des artistes et des Chalonnais, le cabinet des curiosités du Professeur Bouton ouvrira ses portes. Rendez-vous les 10 et 11 février au 3 rue Carnot.

Vendredi 10 février : soirée Villages en Scène et visite nocturne du Cabinet
Samedi 11 février : ouverture de 10h à 13h. Inauguration à 11h.



LES SPECTACLES VILLAGES EN SCÈNE FONT LE PLEIN, RÉSERVEZ VITE !

Encore un beau succès pour cette 15^e saison qui affiche complet pour tous les spectacles jusqu'à la fin de l'année 2016. Danse, théâtre, concert, voici la programmation de la rentrée 2017, dans le cadre de la saison Horizon(s). Réservez-vite !

Soirée Danse avec la compagnie La Parenthèse

Vendredi 13 janvier à 20h30, Espace Ciné, Chalonnes Sur Loire

Trois spectacles : « *Le boléro* » de Ravel revisité, « *un peu plus loin* » duo masculin créé pour le Ballet d'Europe, « *le spectre de la Rose* »

3 spectacles pour la « nuit de la petite forme »

Vendredi 10 février à 20h30, Espace Ciné à Chalonnes. A partir de 8 ans.

Le conte des « *3 petits cochons* » revisité, « *dans l'atelier* » pour raconter les déboires d'une marionnette en cours de fabrication qui tentera tant bien que mal de s'achever elle-même, « *variation pour piano et polystyrène* », du jonglage aérien avec une plaque de polystyrène, objet atypique qui flotte au son du piano.

Découvrez toute la programmation, les tarifs et les modalités de réservation sur www.villages-en-scene.fr



THÉÂTRE AMATEUR

Deux dates pour 3 pièces de théâtre amateur à Chalonnes

- Dimanche 5 février 2017 à 15h. «*Toujours rien*», comédie archéologique du Théâtre du Rimel (Nantes). Dans un chantier de fouilles. Ils cherchent et ne trouvent rien. Le temps passe, la pression monte et les tensions se multiplient. Que va devenir le site ?
- Dimanche 2 avril à 15h30, Espace Ciné : découvrez La Dame de chez Maxim de Georges Feydeau. Une performance de 2h45 pour les 17 comédiens.



TRADITIONS D'AUTREFOIS

Dans le langage courant, le mot tradition est parfois employé pour désigner un usage, voire une habitude, consacré par une pratique prolongée au sein d'un groupe social.

Jacques René, passionné d'histoire chalonnoise, nous propose quelques unes de ces coutumes ou traditions, retrouvées dans les archives.

Droit d'eau et de vent

Avant la Révolution, le «*Droit de vent et d'eau* » était seigneurial ; en conséquence il n'était permis qu'aux seigneurs de bâtir des moulins à vent ou à eau dans l'étendue de leurs fiefs.

Souvent néanmoins, les seigneurs se départaient de ce droit exclusif, moyennant des redevances annuelles.

La Révolution de 1789 abolit le droit d'eau et de vent, et c'est une multitude de moulins qui vont se répandre partout. Très vite, un règlement sera nécessaire pour éviter les querelles. L'Etat imposera un certain nombre de contraintes, comme par exemple celle-ci : le meunier ne pourra faire construire son moulin à vent à moins de 70 mètres de la route, de peur d'effaroucher les chevaux tirant les carrioles, tant par la rotation des ailes que par la projection de leur ombre sur la route.

30^E FESTIVAL BD

Rendez-vous les 25 et 26 février 2017

Passionnés, auteurs, amateurs, familles, le Festival BD de Chalonnes rassemble chaque année plus de 4 000 visiteurs. Pour sa 30^e édition, l'association organisatrice Calonn'anim vous a concocté de belles surprises.

Le concours amateur s'étoffe

Le concours amateur prend de la hauteur avec l'organisation d'un stage d'écriture de scénario en amont du festival, les 11 et 12 février. Pour l'occasion, les scénaristes Désirée et Alain Frappier, assureront la formation à la médiathèque !

Ce stage est ouvert à tous à partir de 14 ans. Limité à 15 places. Tarif : 30 €. Inscriptions auprès de bdchalonnesamateur@gmail.com

Un avant-goût du festival

La semaine Prém' Bulles au cinéma du 19 au 24 février : projection de films en rapport avec la BD. La programmation est en cours de préparation. Rdv prochainement sur le site de la Ville www.chalonnes-sur-loire.fr pour plus d'informations.

Des coups de cœur ?

Calonn'anim prépare une exposition pour les 25 et 26 février sur les coups de cœur des lecteurs de BD chalonnois. Votre BD culte, une rencontre avec un auteur qui vous a marquée, un souvenir, la plus belle dédicace... N'hésitez pas à contacter Calonn'anim pour leur faire partager votre expérience et participer à ce projet. Contact : <http://bullesenloire.calonnanim.fr/sondage/>



ROCAMPAILLE PASSIONNE PETITS ET GRANDS

En septembre, Sylvain Soriano, directeur de recherches au CNRS, avait accueilli plus de 150 visiteurs et près de 100 élèves lors des visites guidées du site archéologique de Rocampaille. Un engouement marqué par tous, petits et grands, pour l'histoire de Chalonnes à l'ère de l'homme de Néanderthal, mais également par la communauté scientifique. Le site de Rocampaille, site majeur de l'époque néanderthaliennne (- 400 000 à - 40 000 ans) dans l'Ouest de la France fête bientôt les 10 ans d'ouverture du chantier. Ces portes ouvertes ont été prolongées début décembre par une conférence à l'Espace Ciné.



DU NOUVEAU À LA MÉDIATHÈQUE EN 2017

Des tarifs adaptés

Avec l'informatisation de la médiathèque et le changement de logiciel en novembre dernier, la médiathèque propose désormais des abonnements plus adaptés et des tarifs ajustés.

Les nouveautés

- Mise en place d'une carte individuelle d'abonnement
- Nouveau règlement intérieur
- Ouverture le samedi toute la journée à compter du 1^{er} janvier 2017 de 9h30 à 13h et de 14h à 17h

Pause pour les expositions

Avec l'arrivée d'une nouvelle école dans le programme des TAP, la Municipalité a fait le choix de mettre à disposition des équipes d'animation les salles d'exposition de la médiathèque, pour assurer la qualité du service proposé aux enfants. En attendant d'organiser de nouveaux lieux, la médiathèque n'accueillera plus d'expositions.



FIGHE D'IDENTITÉ DE VOTRE NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Le projet de fusion a été voté au Conseil
communautaire du 20 octobre 2016.**

Nom : Loire Layon Aubance

Statut : EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)

Siège : Saint Georges sur Loire, rue Adrien Meslier (ZA de la Mûrie)

Nombre d'habitants : 55 000

Conseil communautaire : 56 élus (91 aujourd'hui sur les 3 communautés de communes), dont 1 président et 14 vice-présidents délégués. Ils seront élus lors du 1^{er} Conseil communautaire, courant janvier 2017.

Compétences : développement économique, tourisme, aménagement du territoire, gestion des déchets, accueil des gens du voyage, voirie, protection et mise en valeur de l'environnement, logement et cadre de vie, assainissement, espaces verts, sport, action sociale d'intérêt communautaire, culture, sécurité du territoire.

Premier Conseil communautaire le 12 janvier à 20h30, salle du Layon à Bellevigne en Layon (commune déléguée de Thouarcé). Election du Président et des vice-présidents.



ARC : DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES RETRAITÉS

Vous êtes jeune retraité(e) ou retraité(e) un peu plus âgé(e), vous avez du temps de libre, vous aimez les loisirs ?... Alors venez nous rejoindre.

L'ARC (Association de Retraités Chalonnais) vous propose de nombreuses activités : concours de belote et jeux de société, lotos, après-midis dansants, sorties à la mer, théâtres, repas en commun, méchouis... Tout cela dans une excellente ambiance. Nous participons également aux animations proposées par le Foyer Soleil et le C.C.A.S. (semaines bleues). N'hésitez pas à nous contacter au 02 41 78 53 04 ou 06 03 47 16 64. Nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Permanences tous les lundis de 9h30 à 11h au Foyer Soleil.

UN RECUEIL SUR LE VOYAGE EN PRÉPARATION

Alexandra Bourigault, élue responsable des Aînés, participe au projet de création d'un recueil sur le voyage initié par la Municipalité dans le cadre des semaines bleues.

Voyage récent, voyage de jeunesse, voyage par procuration, la rédaction de ce livre a été confiée à Aline Marchand, écrivain public chalonnais. Elle a interviewé 7 Chalonnais, dont les prénoms ont été changés pour permettre l'anonymat. Le recueil sortira en édition limitée dans le courant du mois de décembre. Il pourra également servir de support pédagogique auprès des enfants des écoles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOIRE LAYON AUBANCE

*Le mode de collecte
des papiers évolue au
1^{er} janvier 2017*

A compter du 1^{er} janvier 2017, tous les papiers seront à déposer dans des bornes d'apports volontaires. Celles-ci seront positionnées à côté de votre borne à verre habituelle.

Grâce à l'évolution de son mode de collecte des papiers, la Communauté de Communes souhaite renforcer le tri à la source des déchets, ce qui permettra d'améliorer encore la qualité des papiers envoyés au recyclage.

*600 tonnes de papier
triées en 2015 =
3 640 nouveaux journaux*

Cette évolution vise aussi à harmoniser les pratiques avec les territoires du Coteaux du Layon et de Loire Aubance avec lesquels la Communauté de Communes fusionne au 1^{er} janvier. En effet, ces deux territoires mettent également en place une collecte en apport volontaire des papiers.

*Un cabas pour
plus de facilité*

Pour vous aider dans votre geste de tri, vous recevrez en début d'année 2017 un sac cabas dédié au stockage de vos papiers. Celui-ci vous facilitera l'apport jusqu'aux bornes.

Pour les professionnels ayant une production importante de papiers, la Communauté de Communes pourra proposer, sur demande, une collecte en porte à porte des papiers.

*Quelles sont les consignes
de tri de mes papiers*

C'est simple, tous les papiers se trient et se recyclent. Les visuels imprimés sur le sac cabas que vous recevrez en début d'année 2017 rappellent ces consignes ainsi que les gestes malins pour limiter votre production de papiers..



7^E RÉVEILLON SOLIDAIRE

Réservez le 31 décembre 2016 pour le 7^e réveillon solidaire de Chalonnnes.

Au programme, accueil à 20h à la Halle des Mariniers autour d'un cocktail, repas festif, soirée dansante, coin jeux pour les enfants, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Les réservations ont lieu au Foyer Soleil les samedis 10 et 17 décembre de 9h30 à 12h. Tarif selon votre quotient familial. Nous vous attendons nombreux pour que ce réveillon soit une belle fête pour tous.

Vous pouvez également rejoindre le groupe chargé de la décoration tous les mercredis de 14h30 à 16h30 au Foyer Soleil.



ELECTIONS 2017 : PENSEZ À VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

Pour pouvoir voter en 2017, les nouveaux arrivants doivent demander leur inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Les

personnes ayant déménagé doivent également informer la mairie de leur changement d'adresse. Pour cela, présentez-vous en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois.



LE PÉDIBUS EN TOUTE SÉCURITÉ

Sur un tronçon de la rue du Marais, un dispositif de protection temporaire des piétons a été mis en place pour assurer en toute sécurité le passage du pédibus entre la maternelle Le Petit Prince et la Maison de l'Enfance. Ce dispositif sera maintenu jusqu'à achèvement des travaux du bâtiment commercial en cours rue des Tonneliers, envisagé pour l'été 2017.

FÉLICITATIONS AUX ASSOCIATIONS

Plus de 300 personnes étaient présentes lors de la soirée Citoyenne du vendredi 23 septembre à la Halle des Mariniers. Cette soirée accueille les nouveaux habitants, félicite et rend hommage aux associations chalonnaises pour leurs actions.

A cette occasion, les nouveaux habitants ont pu avoir un aperçu du dynamisme et de la diversité des associations chalonnaises. Stella Dupont, Maire de Chalonnnes et Gaël Garnaud, adjoint à la vie associative, ont souhaité cette soirée sous le signe de la biodiversité et de la solidarité.

Des associations sportives ont été félicitées : des écoles sportives pour leur labellisation obtenue pendant la saison, Emilie Beillard et Emilie Tessier pour leur 2^e dan de Karaté, les bénévoles du CCAS, la Clé des Mauges et le Don du Sang pour leur action citoyenne.

Une nouvelle association a aussi été mise à l'honneur : « Pour Toit » s'organise pour accueillir des réfugiés sur notre territoire dans le cadre de la légalité. Un moment fort de la soirée, empreint d'émotion aussi.

La soirée s'est terminée par des félicitations méritées à Dorian Angot dans le cadre de son service civique. Il a effectué un travail d'éducation et de sensibilisation de grande qualité tout au long de son engagement. Il a été félicité pour l'organisation et le succès du Grand Défi de la biodiversité et c'est avec beaucoup d'émotion qu'il a reçu la lettre de félicitations de la Ville et de nombreux dessins, remis par les enfants des écoles.

MAISON DES ASSOCIATIONS

De nouveaux services

La Municipalité a mis en place de nouveaux services pour faciliter le quotidien des associations. Depuis quelques semaines, un accès wifi est disponible à la Maison des Associations ainsi que 4 ordinateurs (non connectés à internet) pour permettre l'exécution de tâches administratives. Ces services sont mis à disposition gracieusement.

HANDICAP ET AC

« La Municipalité fait de l'accessibilité de la ville aux personnes handicapées une priorité. Son programme annuel de travaux consacre une partie de son investissement à la réalisation d'actions concrètes pour améliorer l'accessibilité.

Depuis 2005, la loi oblige à « l'égalité des droits et des chances et la participation à la citoyenneté des personnes handicapées » (des points de vue moteur, psychique, mental, auditif, visuel). «La loi présente deux volets : la mise en accessibilité des Etablissements Reçevant du Public (ERP) et celui de l'espace public», explique Jacques Chazot, adjoint à l'urbanisme.



Pour les établissements recevant du public

Chaque propriétaire privé (commerces par exemple) est obligé de se soumettre à la loi ou de demander une dérogation en cas d'impossibilité. La commune a mis en place un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP). Cet échéancier de mise en conformité avec la loi s'étale jusqu'en 2021. Il concerne 26 sites communaux, tels que les gymnases, le centre de loisirs, la médiathèque, les églises, la piscine, le cinéma, la Maison des Associations, le caveau de dégustation, l'espace jeunesse, les écoles, la mairie... Les travaux sont évalués à 1,3 millions d'€, une somme importante pour une ville de 6 700 habitants, mais ils sont indispensables pour que chacun puisse se déplacer facilement. L'ascenseur de la mairie, en service depuis quelques semaines, permet ainsi désormais d'avoir accès à l'ensemble des services municipaux pour réaliser différentes démarches administratives, mais il ouvre également l'accès à la salle des mariages.

Pour la voirie

La Municipalité a établi un Plan d'Aménagement de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) en 2012. L'ensemble des travaux d'accessibilité pour la voirie a été estimé à 2 millions d'€. Le PAVE détermine des circuits de déplacement dans la ville, entre les différents équipements publics et définit des priorités pour les aménagements. Par exemple, la rue Thiers jusqu'à la rue du Vieux Pont constitue un axe de déplacement identifié comme prioritaire. D'où la décision de rénover la rue du Vieux Pont en 2017.



ACCESSIBILITÉ À CHALONNES

Nous devons faire avec ce qui existe

Partant d'une situation héritée des années soixante, favorisant la prépondérance de la voiture, sans souci de continuité, de confort, de respect, ni de prise en compte des handicaps pour les autres déplacements, la commune est confrontée à une lourde tâche pour redonner toute sa place à l'ensemble des usagers.



« Il y a une quinzaine d'années l'Etat a commencé à prendre en compte sérieusement la question de l'accessibilité des personnes. En 2005, la loi est arrivée à point nommé pour imposer des règles afin que chacun puisse circuler aisément et en meilleure sécurité », précise Jacques Chazot.

« Nous devons faire avec le patrimoine bâti et la voirie dont nous disposons, avec le relief et les contraintes financières. Si la volonté de mieux faire, de bien faire, est très présente, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Les frustrations des personnes en situation de handicap sont légitimes. Nous sommes déterminés à maintenir le cap pour chaque nouveau projet d'aménagement », explique Stella Dupont, Maire de Chalonnnes.

La commission handicap est un réel atout dans la définition de ces choix. La prise en compte du handicap dans la ville est un travail de longue haleine mais qui est aujourd'hui bien engagé à Chalonnnes. Pour autant, la Municipalité peut réaliser un certain nombre d'aménagements pour faciliter le quotidien et les déplacements des personnes en situation de handicap mais il appartient à chacun d'entre nous d'être vigilant. L'accessibilité est l'affaire de tous.





TROUVER LE JUSTE MILIEU POUR ADAPTER LA VOIRIE À TOUS LES TYPES DE HANDICAP.

Edmond Papin-Bioteau est bien connu des Chalonnais. Aujourd'hui président de l'union départementale de la FMH (Fédération des Malades et ou Handicapés), il rappelle l'implication de son association dans la commune : « *Aujourd'hui, nous faisons partie du conseil d'administration du CCAS, de la commission accessibilité, et sommes aussi consultés par la Communauté de Communes Loire Layon. Récemment, nous avons été sollicités pour tester les places GIC (grand invalide civil) de la ville. Pour mémoire, le minimum imposé est de 2% sur tout le parking, ce qui correspond à une place GIC pour cinquante normales. Face à la pizzeria, la place a été matérialisée mais son accès est compliqué ; celle en face du Crédit mutuel est en dévers... Beaucoup de choses sont faites à Chalennes, mais parfois, on ne nous sollicite pas assez... Ce qui est compliqué, c'est de trouver le juste milieu pour adapter la voirie à tous les types de handicap. Par exemple, les personnes en fauteuil ne veulent pas de butée, mais les malvoyants, eux, en ont besoin en guise de repères. Face aux incivilités, je souhaite qu'il y ait plus de verbalisation... Quant à l'accès au marché, impossible car trop de personnes mal garées empêchent l'accès aux personnes à mobilité réduite* ».



POUR LES ANIMATRICES DE LA MAISON DE RETRAITE, CE N'EST PAS SI SIMPLE

Sylvie Algourdin et Angélique Poilane sont animatrices à la maison de retraite. Tous les mardis, elles effectuent des sorties au marché en accompagnant à pied deux personnes en fauteuil. Elles se rendent compte à quel point il n'est pas simple de circuler à Chalennes.

« *Lorsque nous sortons par l'hôpital sur l'avenue Jean-Robin, entre les arbres à contourner, les poteaux électriques, les bancs, les jardinières et les voitures mal garées, il faut slalomer ! rue Nationale, à proximité de certains commerces, il y a de dangereuses différences de hauteur.* »

Le vendredi, elles emmènent les personnes à mobilité réduite au supermarché. Le quartier du Marais est tout aussi difficile à atteindre en fauteuil avec des trottoirs pas assez larges pour les fauteuils des différences de hauteurs difficiles à monter ou descendre.



DE BONNES INTENTIONS

Patrice Roux habite Saint-Laurent-de-la-Plaine mais il vient fréquemment à Chalennes, qui est son bassin de vie. En fauteuil depuis de nombreuses années, il conduit son véhicule et avoue que parfois, il lui est difficile de se garer dans le centre ville :

« *Les places réservées aux personnes en fauteuil sont parfois mal placées, en dévers à la Poste. Impossible de sortir le fauteuil de son véhicule sans être sur la route ou sur une pente.* »

Concernant l'aménagement des espaces publics, le fonctionnement de l'ascenseur du cinéma n'est pas des plus aisés avec sa porte qui s'ouvre dans la pente. « *Pour moi ça va, car j'ai la force des bras pour l'utiliser.* »

Patrice Roux fait partie de la commission accessibilité et constate qu'à Chalennes des efforts sont faits, il y a de bonnes intentions. Pour lui il faut encore plus impliquer les personnes en situation de handicap car techniquement elles sont plus à même d'évaluer ce qui peut être adapté ou non.

LES ÉVOLUTIONS POUR AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ EN 2017

- Des travaux :

- Réfection des trottoirs et de la chaussée rue du Vieux Pont
- Travaux d'accessibilité au gymnase Saint-Exupéry dans le cadre des travaux d'extension
- Dégagement d'un trottoir Av. J. Robin pour faciliter les déplacements : suppression de stationnements, jardinières, etc...
- Préparation des travaux d'accessibilité de l'école Joubert prévus en 2017/2018

- Une étude menée par les membres de la commission accessibilité sur l'amélioration des stationnements Personnes à Mobilité Réduite

- Une participation accrue de la commission accessibilité :

- Aux commissions municipales sur les dossiers de voirie ou bâtiments
- Aux groupes de travail sur les projets d'aménagement, comme pour la rénovation de la rue du Vieux Pont

- Un renforcement de la verbalisation des stationnements gênants

LA COMMISSION ACCESSIBILITÉ

En 2008, la Municipalité a mis en place une commission accessibilité. Elle regroupe des élus, des membres d'associations, des citoyens concernés par le handicap. Elle se réunit au moins une fois par an et est consultée sur des dossiers en cours d'étude. Actuellement, une réflexion est menée sur les places de stationnement. En vue de renforcer son action sur les aménagements futurs, la Municipalité associera des membres de la commission accessibilité à la commission municipale à l'occasion de projets sur la voirie. Un membre de la commission participera également au groupe de travail préalable aux aménagements, comme pour le projet de travaux sur la rue du Vieux Pont.

L'INCIVILITÉ EST AU COIN DE LA RUE

Il ne se passe pas un jour sans que l'on ne remarque des voitures garées à cheval ou carrément entièrement sur le trottoir, empêchant ainsi le passage des personnes à mobilité réduite (handicapés ou personnes âgées) mais aussi des poussettes, des enfants...

Sous prétexte de ne pas rester longtemps, de sauter acheter son pain, d'aller à la banque ou de ne pas avoir le temps de chercher une place, l'automobiliste compromet la bonne circulation des piétons, qui n'ont alors d'autres recours que d'attendre son retour ou de se risquer sur la chaussée.

Aujourd'hui, un mauvais stationnement est passible d'une amende de 135 €.

UNE DÉMARCHE PROFITABLE À TOUS

La mise en accessibilité de l'espace, si elle favorise la mobilité des personnes handicapées en permettant leurs déplacements, **est aussi bénéfique pour l'ensemble de la population.**



MULTIACCUEIL

Une rentrée bien préparée

Le 18 octobre, les équipes du Multiaccueil collectif et familial accueillent les familles. Présentation du projet pédagogique, projets en cours, rétro en photos, cette soirée s'est clôturée par de riches échanges entre les professionnelles et les familles. L'équipe du Multiaccueil les remercie d'avoir partagé ce moment important de la vie de la structure.

LE SPOT

Une nouvelle animatrice

Caroline Lineart remplace Guillaume Bosseau.

Animatrice jeunesse au Spot aux côtés de Yohann Latté, responsable de la structure, elle interviendra également en tant qu'animatrice périscolaire et TAP.



FOYER SOLEIL

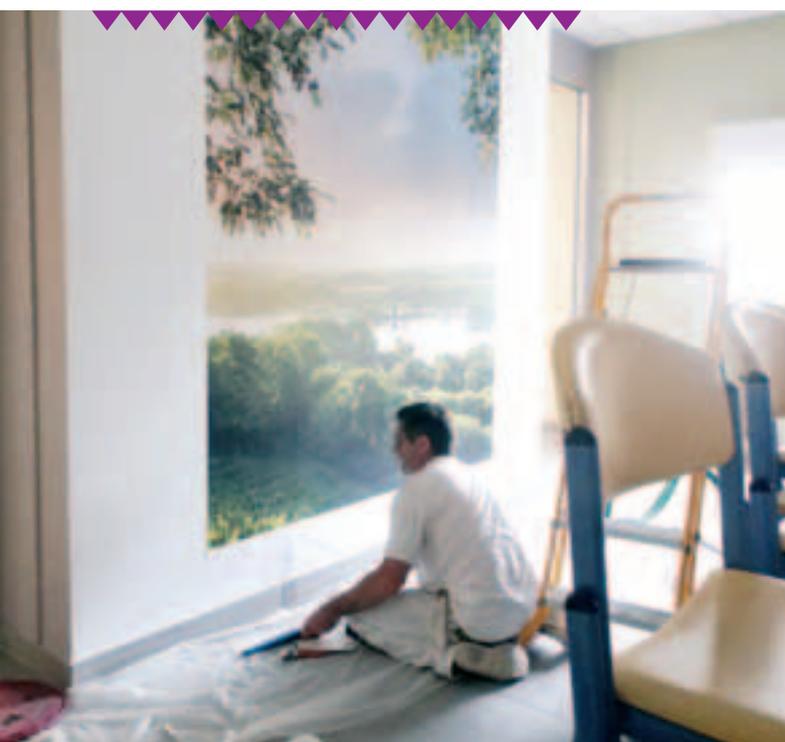
Les travaux inaugurés

Le Foyer Soleil avait invité les résidents et leur famille pour l'inauguration de la rénovation des 3 salles de restauration.

Les 70 personnes présentes ont pu découvrir, en musique, les différents espaces, la nouvelle décoration et la nouvelle petite salle à manger qui permet désormais aux résidents de recevoir leur famille de façon plus intime. Les entreprises

Rousse pour la peinture, TMB pour le carrelage et les portes à galandage, Thomas pour l'électricité, qui ont travaillé sur ce projet ont assuré la visite guidée avec la Municipalité et les responsables de Maine et Loire Habitat.

Une œuvre illumine la grande salle : c'est une œuvre du photographe chalonais Fabien Tijou, représentant la coulée de Serrant, qui a été éditée en très grand format pour apporter une note de gaieté et de nature sur un mur de la grande salle de restauration. L'artiste se dit très content car il est très rare qu'une œuvre soit exposée en aussi grand format.



TEMPS MÉRIDIEN DES REPAS À THÈME POUR LES PETITS

A l'école Le Petit Prince, la pause méridienne est aussi l'occasion de manger en se faisant plaisir. Des repas à thème sont régulièrement proposés au cours de l'année. Purée orange ou nuggets, en octobre et en novembre, les couleurs et l'Amérique ont investi la salle de restauration pour le plus grand plaisir des enfants.



REPAS DES AÎNÉS

Sur un air de salsa

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale le repas des aînés est un moment très attendu par les 200 participants. Sur le thème du voyage, ce repas préparé par l'équipe de la cuisine centrale du Foyer Soleil, clôture les animations des semaines bleues qui se déroulent tout au long de l'année.

Le service à table est notamment assuré par des jeunes de 14 à 19 ans. Jeunes contactés par le CCAS ou Le Spot, jeunes des gens du voyage, tous étaient très contents de donner un coup de main pour le repas des aînés.



SEMAINES BLEUES SUR LE THÈME DU VOYAGE

Une nouvelle édition réussie pour ce rendez-vous incontournable de l'intergénérationnel.

Une exposition sur le Tour de France en juin, des expositions, une sortie avec le Petit Train des vignes... les activités ne manquaient pas pour les Aînés. Un très beau travail a été réalisé sur les expositions avec la présentation de photos de coureurs depuis les années 30, du passage du Tour dans le département, des vélos, des tenues et accessoires et même une goélette, un vélo adapté aux personnes à mobilité réduite !



UNE MARCHÉ SOLIDAIRE ET CONVIVIALE

La première marche solidaire à Chalonnes a eu lieu le 2 octobre avec plus de 150 marcheurs et 40 bénévoles. Un beau succès pour cette 1^{ère} édition, organisée par le CCAS de la Ville. Sous un soleil radieux, dans l'île ou dans la Ville, 3 parcours étaient proposés pour s'adapter au mieux aux participants. A l'arrivée place de la Serrerie, visite du chantier du Gabarot, gâteaux préparés par les bénévoles, chants, accordéon et bonne humeur étaient au rendez-vous. Un moment de détente et de convivialité très apprécié par les personnes âgées.

Merci à tous les partenaires : Foyer Soleil, EHPAD de la Corniche, les Amis des Bon Chemin, la Godasse, IARC, la Sabotière, les cyclotouristes, la classe 47, les Chalandoux, les familles des résidents EHPAD et Foyer Soleil.



OUVERTURE D'UNE MAISON DES SERVICES AU PUBLIC LOIRE LAYON (MSAP)

Pour réduire les inégalités sociales et territoriales, et anticiper les mutations de la société, l'état souhaite favoriser les solutions de mutualisation pour permettre de maintenir une présence physique de proximité et de qualité, La MSAP est un espace d'accueil polyvalent, en partenariat avec les différents acteurs qui remplissent les missions de service public d'intérêt général.

Cette Maison des services au public a donc pour objectif de permettre à chaque citoyen de disposer d'une gamme élargie de services, de faciliter l'accès aux outils et services numériques, mais aussi de trouver écoute, aide et accompagnement pour ses démarches de la vie quotidienne.

2 antennes :

A l'Atelier, Centre Social à St Georges pour le Nord Loire.
Au CCAS à Chalonnes pour le Sud Loire (Chalonnes, Chauffonds, Rochefort, St Aubin, Denée).

De l'information transversale de premier niveau à l'accompagnement de l'utilisateur dans des démarches spécifiques, les MSAP articulent présence humaine et outils numériques.

Elle est créée en relation avec les acteurs tels que la CPAM, la CAF, la Mission Locale, le CLIC, la MSA, la CARSAT...

RÉSIDENCE HABITAT JEUNES SIMONE IFF

La résidence Habitat Jeunes Loire-Layon a ouvert fin août. Les occupants sont en majorité des apprentis, des jeunes en contrat de courte durée, des étudiants, des contrats à durée indéterminée, des personnes au chômage avec un projet professionnel.

Des services de proximité et d'accompagnement sur place :

- L'Espace Emploi : cette structure propose un accueil, une orientation, un accompagnement individualisé dans la démarche de recherche d'emploi et/ou de formation. L'animatrice travaille en lien étroit avec Pôle Emploi ainsi que les entreprises et les acteurs de l'insertion du territoire.
- Un accompagnement pour les 16-25 ans : l'antenne chalonnoise de la Mission Locale permet de disposer d'un espace pour l'accompagnement des jeunes dans leurs projets (emploi, formation...).
- Un accompagnement pour tous les jeunes du territoire : les 2^e et 4^e lundis de chaque mois, tous les jeunes du territoire peuvent bénéficier des permanences Accueil, Information, Orientation sur le logement.

Ce projet de résidence dédié aux jeunes est un espace de coopération entre les acteurs de l'insertion, de l'emploi et du logement qui s'est construit dans ce nouvel Espace Simone Iff.

Contact : 09 67 80 24 63 / s.aubry.ahjda@gmail.com





CHALONNES RÉCOMPENSÉE AUX ASSISES DE LA BIODIVERSITÉ

En septembre dernier se tenaient les 6^e Assises Nationales de la Biodiversité. Hervé Ménard, élu au développement durable et Dorian Angot, chargé de mission biodiversité, ont représenté la Ville. Chalonnais a été primée pour son action en faveur de la biodiversité. Les récompenses ont été remises en présence de Barbara Pompili, Secrétaire d'Etat à la biodiversité. Cette récompense est une reconnaissance et un encouragement pour toutes les actions qui ont été mises en place par la Municipalité auprès des Chalonnais, des élèves des écoles, des collèges et du grand public. Une reconnaissance de la spécificité de la faune et de la flore de notre Ville et des efforts menés pour sa préservation.

EMBOUCHURE DU LAYON : UN PLAN D'EAU QUI REDEVIENT UNE RIVIÈRE

Plus d'un an après la décision du Tribunal qui a imposé la suppression du plan d'eau situé à la confluence du Layon et de la Loire, les premières observations écologiques et paysagères ont été effectuées dans le cadre d'un suivi rigoureux et documenté par le chargé de mission environnement de la commune.

Là où était implanté le plan d'eau, s'écoule aujourd'hui une rivière, voire un filet d'eau en période sèche, bordée par une végétation riveraine riche et diversifiée. Le Layon retrouve son lit originel induisant certaines évolutions de la faune présente. Le plan d'eau était attractif pour la pêche du poisson blanc. Aujourd'hui, les poissons sont contraints durant l'été de remonter le Layon ou de redescendre en Loire suivant le niveau d'eau. Chez les oiseaux, les espèces présentes avant l'abaissement, le sont encore aujourd'hui (canards, cormorans, bécassines, hérons, aigrettes...). Sur le plan floristique, on constate la pousse de nouvelles plantes sur les vases du Layon. Un nombre important d'espèces a pu être observé, dont certaines protégées. C'est le cas notamment pour une espèce très rare en Maine-et-Loire : la Potentille couchée (*Potentilla supina*), connue aujourd'hui seulement sur cinq communes du département. Sur le plan du paysage, le site a beaucoup changé et il faudra du temps pour s'y habituer.

En période hivernale, la physionomie est identique à celle avant l'abaissement : les niveaux de la Loire fixent ceux du Layon. L'embouchure du Layon continue donc à jouer un rôle de frayère pour les poissons (brochets, carpes, ...).

Les observations vont se poursuivre dans les prochaines années et s'accompagner d'actions, menées en partenariat avec le Syndicat Layon Aubance Louets. Sont prévus, notamment, des travaux pour réaménager certaines portions du lit, avec pour objectif de proposer des écoulements et des habitats aquatiques diversifiés, sur le modèle de ce qui a été fait à Chaudefonds-sur-Layon à proximité du camping.





ZÉRO PHYTO : ON Y EST !

Depuis 2011, les élus, les services espaces verts et voirie de la ville de Chalonnes travaillent à la réduction de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics. Ils ont fait évoluer leurs pratiques et réduit leur consommation, conscients de la nécessité de se mobiliser pour mettre en œuvre des solutions alternatives sans pesticide.

Une nouvelle étape sera franchie le 1^{er} janvier 2017 avec la loi de transition énergétique du 22 juillet 2015. Désormais, l'utilisation des pesticides est interdite pour les collectivités territoriales sur les espaces publics (voirie, espaces verts, promenades, forêts...). Elle s'étendra aux particuliers en 2019.

L'utilisation des pesticides est aujourd'hui largement dénoncée en raison du danger que ces produits représentent pour l'environnement, l'eau et la santé.

Changer notre regard et nos habitudes, c'est une question de santé publique

L'équipe est prête pour le 1^{er} janvier. Nous menons déjà depuis longtemps une réflexion sur les alternatives pour entretenir la ville. Et ce changement à Chalonnes doit être accompagné, car on ne gère pas les espaces naturels comme les parterres fleuris. Gestion différenciée, essai de nouveaux outils, choix des végétaux, paillage... Il existe un certain nombre de solutions à envisager mais elles sont plus gourmandes en temps. La ville va changer de visage car il est essentiel de redonner une place à la nature en ville. Chalonnes n'en restera pas moins esthétique et agréable.

Les équipes vont s'adapter à ces nouvelles pratiques, et il nous faut les soutenir, élus, habitants, associations, entreprises et travailler tous ensemble pour développer un cadre de vie agréable et sain.

Hervé Ménard, élu délégué à l'environnement et au développement durable.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE, UN ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DE LA VOIRIE SELON LEUR NATURE

Menée en 2011 avec la FREDON et la Communauté de Communes Loire Layon, une étude a permis de réaliser un zonage de la Ville. Centre-ville, prairies, stade... Les espaces sont traités par nécessité esthétique et d'entretien. Ainsi, le centre-ville bénéficiera d'un entretien plus fréquent, alors que le parc de la Deniserie s'apparente à un espace naturel, fauché une seule fois par an par endroits, pour permettre le développement de la biodiversité. La présence d'herbes ou de coquelicots au pied des trottoirs n'est pas un signe de laxisme mais une volonté forte de la Municipalité de laisser la nature reprendre sa place dans nos espaces publics.



PRODUIT PHYTOSANITAIRE

Un produit phytosanitaire se dit d'un produit utilisé pour traiter les végétaux, par exemple contre des maladies ou des insectes. Il peut prendre la forme d'antiseptiques, d'herbicides, d'insecticides, de certains engrais, etc. Les produits phytosanitaires font partie de la famille des pesticides. Leur toxicité pour l'homme est avérée et le législateur a décidé de réduire leur utilisation.



A NOTER

17 millions de français cultivent une petite parcelle de jardin, un potager, ou entretiennent leur pelouse et utilisent des pesticides. Au total, c'est environ un million d'hectares qui reçoivent 5 000 tonnes d'herbicides, de fongicides et d'insecticides chaque année.



LE GROUPE D'OPPOSITION

Des élus à votre écoute !

Elus depuis 2014, il s'avère que nous sommes de plus en plus sollicités par des administrés, dans des domaines très variés liés à des problèmes locaux.

Répondre à vos attentes est l'une des fonctions de l'action municipale et nous entendons réaffirmer ce rôle. Nous sommes conscients que nous avons un pouvoir décisionnel limité mais à chaque fois nous avons pris en compte vos remarques ou demandes et avons pris contact avec le Maire ou ses adjoints. Ces sujets ont été parfois évoqués lors des commissions concernées ou directement évoqués avec le Maire. Ensuite nous avons défendu certains dossiers dans la mesure où ils répondaient aux orientations que nous soutenons.

Quelques exemples, de sujets signalés :

- **Le stationnement sur trottoir des véhicules, avenue Jean Robin, créant un danger pour les piétons** se rendant à Intermarché ou au collège de l'Armangé. La commission urbanisme et aménagement a été saisie. Nous sommes dans l'attente d'une décision.
- **Le stationnement prolongé, plus de trois mois, de caravanes, à usage d'habitation, sans autorisation du maire** et en dehors de toutes règles notamment en ce qui concerne les eaux usées et l'environnement. Nous sommes dans l'attente d'une décision.
- **L'aménagement du lotissement du Fresne.** La commission a pris acte de la demande et pris en considération nos propositions. Ce dossier est en cours.
- **L'aménagement du lotissement des Ligerais suite à une pétition des nouveaux habitants.** Ce dossier a été évoqué en commission mixte et est actuellement à l'étude.

Cette énumération est évidemment non exhaustive et nous souhaitons rester à votre écoute si vous le souhaitez pour porter votre parole dans le cadre de nos fonctions d'élus.

Nous vous proposons de vous recevoir sur rendez-vous. Vous pouvez nous adresser vos questions ou requêtes par mail : chalonneselesopposition@gmail.com ou nous écrire à l'adresse suivante : Groupe de l'opposition Mairie de Chalonnnes sur Loire. Nous nous engageons à vous répondre et à vous communiquer les suites données.

Il va de soi que les questions posées ou domaines traités seront à distinguer des débats que nous pouvons avoir sur certains sujets.

Nous souhaitons être une opposition utile, constructive et concrète dans le sens de l'intérêt général.

Enfin, à l'approche de cette nouvelle année nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et adressons à toutes les Chalonnaises et à tous les Chalonnais nos vœux de bonheur et de santé.

T. Blanchard, F. Dhommé, J.C Sancereau,
B. Limousin, A. Maingot, G. Laguadec

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Une politique volontariste en direction des Aînés

Chalonnnes est attractive et poursuit son développement : on choisit de rester vivre à Chalonnnes et de nombreux habitants viennent tous les ans s'y installer. Une chance pour le dynamisme de notre ville. Mais notre évolution démographique, c'est aussi **le vieillissement de la population** que nous devons préparer et accompagner. Les Chalonnais restent à Chalonnnes pour leur retraite et, parmi les nouveaux arrivants, il y a une part importante de jeunes retraités. Actuellement 24% des Chalonnais ont plus de 60 ans, dont 10 % ont plus de 75 ans.

C'est d'abord **une chance pour la ville** : la « *silver économie* » est une opportunité pour le commerce local, l'artisanat et les services.

Pour « **faire société** », thème des semaines bleues 2017, les personnes âgées ont plus besoin de liens que de biens. **Lutte contre l'isolement, contre l'exclusion ou les inégalités, voilà les enjeux.**

Pour offrir aux Aînés une aide concrète et des contacts extérieurs, nous avons créé les visiteurs à domicile, le transport solidaire, l'atelier la Bricol', avec l'aide des bénévoles du CCAS et des associations, sans lesquels rien ne serait possible.

Le Conseil des Sages, la bourse au bénévolat, les actions culturelles intergénérationnelles permettent aux Aînés de s'engager dans la vie citoyenne, associative et culturelle, de tisser des liens, de mener des projets.

L'accessibilité est aussi une priorité, c'est l'objet du dossier de ce magazine.

Le bien-être, le sport et la santé sont essentiels, et ce, à tout âge : c'est le thème que nous avons retenu comme fil conducteur de l'année 2017 à Chalonnnes. Nous allons organiser un « *Challenge Senior* » : même les personnes les plus dépendantes peuvent faire des activités physiques et de loisirs. Rendez-vous le 28 avril. Nous encouragerons ensuite le développement de ces activités avec les associations locales.

Le repas des Aînés toujours festif, une marche solidaire, y compris en fauteuil, des rencontres de quartier autour d'un projet culturel, autant d'occasions de se divertir, de rencontrer du monde.

Nous sommes aussi attentifs à **maintenir une offre de soins la plus complète possible** : la reconstruction de l'hôpital et des maisons de retraite (ehpad) au cœur de la ville et l'installation de professionnels de santé dans des locaux accessibles dans le quartier du Marais vont dans ce sens.

Le Foyer Soleil, en cours d'agrément « *Résidence Autonomie* », évolue pour offrir des possibilités d'hébergement adaptées à tous.

Autant d'actions politiques en faveur des Aînés. Mais nous savons que les idées ne manquent pas : **n'hésitez pas à nous contacter pour de nouveaux projets !**

L'équipe de la majorité municipale
« *Vivons Chalonnnes* »

CB
RESTAURATION
 Tél. 02 41 78 01 81

Restaurateur de Mobilier & Tapissier d'ameublement

26, rue Nationale - 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
 E-mail : cb.restauration@gmail.com Retrouvez-nous sur

COUET Paysage

Création, Entretien
 Dallage, Clôture, Muret
 Arrosage intégré
 Contrat d'entretien

Tél. : 02 41 80 53 89
 contact@couet-paysage.fr
 www.couet-paysage.fr

7, rue du chêne Galant - 49290 CHALONNES S/LOIRE

MENUISERIE Gaubert Jean Bazanté Jacques
 BOIS PVC ALU 06 20 44 48 02 06 20 44 47 96

La passion de la qualité

Charpentes - Extensions - Maisons ossature bois - Fenêtres Portails de garage
 Menuiseries Bois, Alu, P.V.C. - Aménagements combles - Escaliers

ARTIPOLE CHEMILLE **RGE ECO artisan**
 La nouvelle énergie du bâtiment

Tél. 02 41 78 17 06 Cuisines - Meubles - Parquets

www.gaubert-bazante.com 14, avenue de la Gare - Chalonnnes / Loire

Krys **Optique THIERRY**

PARTENARIATS MUTUELLES

Vous allez vous aimer

18, rue Nationale 18, rue Nationale
 49290 CHALONNES S/LOIRE 49290 CHALONNES S/LOIRE

Tél. : 02 41 78 29 22
 optique.thierry@gmail.com

Plâtrerie | Cloisons Sèches | Isolation | Eco-isolation
 Carrelage | Faïence | Terre Cuite | Chape liquide ciment

TMB www.platrier-carreleur-tmb.com

3 rue du Chêne Galant
 49290 Chalonnnes s/ Loire.

02 41 78 20 80

PARTICULIERS - ENTREPRISES
ASSURANCES - PLACEMENTS

M M A

VOTRE PREMIER RÉSEAU SOCIAL D'ASSURANCES

20 rue Carnot
 CHALONNES-SUR-LOIRE
 02 41 78 28 78

Agences D.LORY & E.SZYMANEK mma.chalonnnes@mma.fr

N° ORIAS 13010200 - 13010198 - ACPR - 61 rue TAITBOUT 75436 PARIS CEDEX 9 - WWW.ORIAS.FR

Artisanat Concept **RGE ECO artisan**
 La nouvelle énergie du bâtiment

coordonne votre projet de A à Z

Votre projet en action.

02 41 47 01 69 29 rue du Marais
 06 47 50 21 79 49290 Chalonnnes s/Loire

avant après

Réalisation de plan - Suivi de chantier - Maçonnerie - Couverture
Aménagement extérieur et intérieur - Plâtrerie - Menuiserie...

Tharreau

- Pompes à chaleur (géothermie-aérothermie)
- Eau Chaude Solaire
- Photovoltaïque
- Chaudières Bois-énergies
- Isolation - Ventilation
- Électricité

CHALONNES - LA POMMERAYE
 02 41 77 85 85 E-mail : tharreau.es@orange.fr

Le concept BAIN / DOUCHE
 Votre Salle de Bain
 Un lieu de détente fonctionnelle

- Adaptabilité
- Rénovation
- Aménagement
- Simulation 3D

Habitat facile à vivre

Servienergies

La maintenance, la mise en service le contrôle détaché* pour les **pompes à chaleur** (aérothermie et géothermie)

La climatisation, les **chambres froides** (suivi des contrats d'entretien)

Le service aux **énergies renouvelables** (solaire, bois...)

8 bis, rue du Chêne Galant • 06 17 46 42 64
 servienergies@gmail.com

* suivant les normes en vigueur

Menus à la carte

NOËL ET NOUVEL AN

Pâtisserie préparée par nos PÂTISSIERS

SUPER U
 Espace Layan
 CHALONNES SUR LOIRE

U LE COMMERCE QUI PROFITE À TOUS

Tél : 02 41 74 19 41

www.superu-chalonnnessurloire.com

U traiteur

CHRISTINE NAUDEAU
AXA *Vostra* **SERVICE** **AXA**
Particuliers / Professionnels
Auto Habitation Santé
Prévoyance Retraite Crédit

N° ORIAS 07 015 901

1, place de l'Hôtel de Ville - Chalonnnes sur Loire
02 41 78 02 59 - agence.nauveau@axa.fr

MAESTRIA 49
MAÎTRE D'OEUVRE

14 rue Félix Faure
CHALONNES S/LOIRE 02 41 78 25 63
www.maitre-doeuvre49.com
maestria49@outlook.com

avant
 après

Les Toitures Ferraille
 Maître Artisan Diplômé de l'École Supérieure de Couverture

COUVERTURE Tous style et tous matériaux
 Toiture terrasse - Ouvrages d'art

RGE
 Allée du Coteau Moreau
 49290 Chalonnnes sur Loire
fabrice.ferraille@wanadoo.fr
 Tél./Fax : 02 41 78 84 26
 Portable 06 81 47 93 57

NOUVEAU
 Vente et installation de **SPA**

- **DÉPANNAGE** et vente de pièces à domicile ou à l'atelier, prêt d'appareil pendant les réparations en atelier (lave-linge, congélateur...)
- **MISE EN SERVICE ET LIVRAISON GRATUITES** de vos appareils dans un rayon de 30 km
- **INSTALLATEUR ANTENNISTE**
- **GARANTIE 2 ANS** pièces et main-d'œuvre
- **CUISINES AMÉNAGÉES** exposition, plan 3D, vente/installation

DES SPÉCIALISTES DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE
ELECTROMÉNAGER TV - HIFI - VIDEO

COPRA
je sais où je vais
CHALONNES SUR LOIRE - La Roullière - Tél. : 02 41 74 16 25

Monuments
Articles funéraires
Caveaux

CHALONNES SUR LOIRE
 Route de Chemillé (face au cimetière)
02 41 78 21 78

LERAY SECURITE

- Alarmes vol & incendie
- Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Automatismes

Installation et maintenance
 détection d'intrusion & vidéosurveillance
 Marques délivrées par CNPP (cnp.com) et AFNOR Certification (marque-nf.com)

Dépannage 24h/24 02 41 74 90 10
 8 avenue Jean Robin - 49290 CHALONNES S/LOIRE - Fax : 02 41 78 09 77 - Site : www.leraysecurite.fr

Électricité chauffage électrique domotique - biotique
Énergies renouvelables aérothermie géothermie plomberie

Solaire photovoltaïque chauffe eau solaire

Ets THOMAS
 LUMIÈRE ET ÉNERGIE
www.thomas-electricite.com

Z.I. - 2, rue du Chêne Galant
CHALONNES-SUR-LOIRE - Tél. 02 41 78 14 37

SHOW ROOM
 RGE ECO artisan La nouvelle énergie du bâtiment

bois création s.a.r.l.

CHARPENTE - OSSATURE BOIS
MENUISERIES BOIS, PVC, ALU-ESCALIER
 ZI - 6 rue Lucien Frémy - 49290 CHALONNES/LOIRE
 Tél. 02 41 78 21 90 - bois.creation@orange.fr
www.bois-creation.net

RGE ECO artisan La nouvelle énergie du bâtiment

PIZZA Tempo

1 PIZZA ACHETÉE* = 1 OFFERTE
 *OFFRE NON CUMULABLE. MOIS COMPO PERIOD. PIZZA OFFERTE DE PRIX IDENTIQUE OU INFÉRIEUR, SUR PIZZA 2 OU 4 PERSONNES

02 41 800 900
 13, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 49290 CHALONNES
LIVRAISON À DOMICILE

De 11h00 à 14h00 / de 18h30 à 22h30 / **7j/7**

PROCHE de chez VOUS

UNITÉ MOBILE de déshydratation des boues AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Vidange de toutes fosses
 Curage, débouchage, canalisations
 Bac à graisse - Puits - Cuves fuel
 Détection canalisations
 Passage caméra
 Etanchéité, test à l'air, test à la fumée

TOUS TRAVAUX DE POMPAGE Intervention rapide avec véhicules légers **7j/7 06 08 97 60 68**

DEVIS GRATUITS vidange-angevine-ouest@orange.fr
ST GEORGES/LOIRE Lieu dit la Gare Tél. 02 41 39 57 92

vao-vidangeangevineouest.com

RS RELAIS - SÉCURITÉ

TÉLÉSURVEILLANCE
 interventions surveillance vidéo

Authorisation n° AUT-049-2112-11-12-20130356334

24h/24 02 41 44 30 30
 277 rue Saumuroise - 49000 ANGERS - Fax : 02 41 44 30 31 - Site : www.relaissecurite.fr